



Arrêtons de fermer des commissariats ou des gendarmeries, redéployons les idées !

Lundi 18 Février 2013 à 13:30 | Lu 706 fois | [1](#) commentaire(s)

Secrétaire Général du Syndicat majoritaires des cadres de la Sécurité Intérieure (SCSI), Jean-Marc Bailleul s'inquiète de l'obstination à redéployer. Un "redéploiement" qui consiste le plus souvent en la fermeture des commissariats et gendarmeries.



Si les élus des collectivités territoriales de DINAN, de CASTELNAUDARY, SAINT-GAUDENS, PLERIN... et j'en passe, qu'ils soient de droite ou de gauche, interviennent en ce moment avec détermination auprès du ministère de l'intérieur pour éviter la fermeture de leurs commissariats ou de leurs gendarmeries, ce n'est sans doute pas sans raison.

Sortons de cette impasse idéologique qui consiste à laisser croire à la population que l'offre de sécurité sera meilleure après ces opérations appelées technocratiquement « redéploiement ». Mais redéployer quoi puisque depuis 2009 les gendarmes et policiers sont parties intégrantes du Ministère de l'Intérieur.

Croyez vous que la population de LIBOURNE qui a vu partir les policiers en 2011 pour soit disant une « délinquance de type rural », a senti au quotidien un changement fondamental si ce n'est son passage, un an plus tard en zone de sécurité prioritaire, reconnaissance qu'elle n'aurait jamais eue si elle était restée dans le giron de la police nationale.

Il est temps de changer de grille de lecture et de l'adapter à la sécurité dont la France a besoin.

La France change, les données démographiques évoluent, la délinquance se transforme. Ne rien bouger serait une grave erreur, persister dans le même paradigme, une faute, mais le concept de redéploiement est désuet, dispendieux, il est le maquillage d'une partition sécuritaire duale vieillissante, une partition qui sonne faux et dont les flonflons des traditions masquent de plus en plus mal les fausses notes de son déficit d'efficacité.

Alors pourquoi cette obstination à redéployer ? Pour qui ? Pour améliorer la cohérence de zones de compétences ? Le choix des villes concernées démontre tout le contraire. En effet, les précédentes opérations ont démontré que les effectifs ne demandaient pas forcément à être affectés dans les zones où des besoins étaient identifiés. Ainsi, ces mouvements vont accentuer encore davantage certains déséquilibres, mettant en surplus des personnels dans des zones qui ne sont certainement pas celles qui en ont le plus besoin ou créant des tensions dans des villes qui devront gérer des territoires plus grands sans renfort avec les frais qui en découlent (essence, usure des véhicules...).

Les transferts en gendarmerie accentueront la désertification de la sécurité dans certaines communes rurales limitrophes des villes ainsi récupérées car les renforts ne sont jamais à la hauteur de l'augmentation des missions. Ce sera vraisemblablement le cas pour les communes situées aux environs de PERSAN-BEAUMONT dans le Val d'Oise qui comptent pourtant plus de 35 000 habitants alors que jusque là le seuil réglementaire déterminant des transferts était de 20 000 habitants.

La plupart des autres villes sont plus proches des 15.000 habitants avec une délinquance maîtrisée par les effectifs en place, mais pour autant malgré l'excellence du travail effectuée, les policiers seraient condamnés à n'exercer que dans les zones les plus difficiles, alors que les gendarmes n'auraient que les zones les plus calmes ?

Il est proposé aux policiers et aux gendarmes qui le souhaitent de pouvoir changer d'uniforme après une formation appropriée afin de pouvoir rester dans la même ville. C'est novateur mais, il faut l'affirmer ici, si les statuts étaient identiques, les règles de l'usage de l'arme étaient équivalentes, il ne serait pas nécessaire de mettre tout cela en place.

Alors fermer tel commissariat ou telle gendarmerie, pour réaliser des économies ; mais lesquelles ? Primes, déménagements, rénovations, travaux, constructions nouvelles vont alourdir les budgets et peser sur les finances exsangues des collectivités locales puis plus tard le budget d'investissement de la gendarmerie nationale qui devra rembourser les emprunts contractés pour la construction des logements des militaires puisqu'il faut le rappeler ici, les policiers ne sont pas logés alors qu'ils sont rappelables eux aussi à tout moment.. On ne parle pas de l'impact social, de la démotivation des personnels, de phases transitoires longues ...

A ce jour, aucune évaluation des précédents redéploiements n'a été effectuée, ni financière ni opérationnelle. La cour des comptes le regrette et dans son rapport dédié à ce sujet en 2011, elle reste très sceptique sur l'efficacité du dispositif. Concernant d'éventuelles économies sur le long terme, personne n'est capable de les démontrer et encore moins de les chiffrer alors que des redéploiements similaires ont eu lieu il y a déjà plus de 10 ans. .

Le citoyen va-t-il se voir offrir une meilleure offre de sécurité ? 24H00/24H00 ? A moins que finalement ce concept ne serve juste à faire joli sur les cartes de certains états-majors ou à justifier l'existence d'obscurs conseillers.

Répartition de marchands de tapis, lutte d'influence entre police et gendarmerie, quelle perte de temps et d'énergie pour un résultat onirique. Situation ubuesque où au sein d'un même ministère des hommes et des femmes luttent encore contre les délinquants dans le cadre de doublons coûteux ou de concurrences néfastes.

Coordination de façade, coût financier important, combien de temps encore allons nous laisser le lobbying de stratégies éculées influencer le politique, combien de temps encore laisserons nous le citoyen payer au prix fort sa sécurité ?

Cette obstination est d'autant plus surprenante que dans le même temps, on expérimente à GUERET, préfecture de département de 14 000 habitants, le rapprochement entre police et gendarmerie afin d'optimiser les actions communes sans fermer le moindre service. Objectif visé, une « police d'état mutualisée » garantissant une efficacité renforcée grâce à une unité d'action et de processus techniques et humains, bien éloignée de la mythique guerre des polices.

L'hypocrisie a assez duré, si on veut répartir, équilibrer, compenser entre police et gendarmerie, c'est bien parce qu'il y a deux forces dans ce pays, avec l'une de statut civil, l'autre de statut militaire alors que les activités militaires des gendarmes ne représentent qu'à peine 3 % de leur activité totale.

Arrêtons de redéployer gendarmeries et commissariats, redéployons plutôt les idées et construisons une seule force de sécurité plus forte, plus cohérente, une force républicaine au service de tous, dans toutes les villes, quartiers et villages de France. Construisons une seule force de sécurité plus unie, plus cohérente comme c'est le cas dans la quasi-totalité des pays européens, sans pour autant que la démocratie soit mise en danger. C'est certes une démarche nouvelle, une manière différente de penser qui doit se mettre en place maintenant sans opposer les uns aux autres, sans polémique. Gageons que le ministre, attaché au dialogue social et au pragmatisme, portera cette nouvelle vision au service de la sécurité des français.

Jean-Marc Bailleul est Secrétaire Général du Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure (SCSI - majoritaire).

TAGS : COMMISSARIAT, GENDARMERIE, SÉCURITÉ

Source :
<http://www.marianne.net>